

Après la troisième

Décembre 2019



Les questions à se poser quand on est en troisième :



Se connaître :

- Quelle durée des études ? Aptitudes dans les différentes disciplines ? Sens pratique ?...



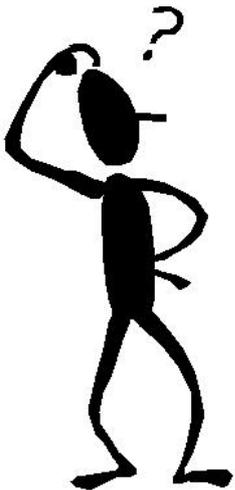
Découvrir les parcours de formation :

- Contenu d'une seconde générale et technologique, d'un bac pro ? Les différentes voies ? Les passerelles ?...



Découvrir les métiers :

- Quelle est ma représentation du métier d'ingénieur informatique ? Quelles sont les qualités requises pour être enseignant ? ...

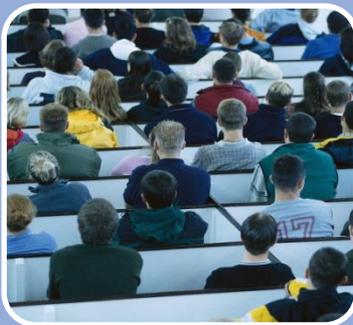
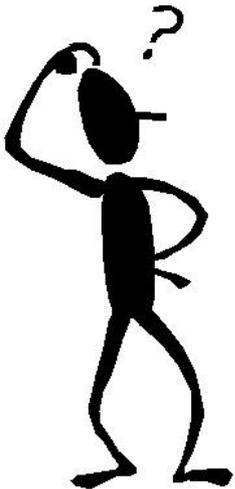


Les questions à se poser quand on est en troisième :



Une formation :

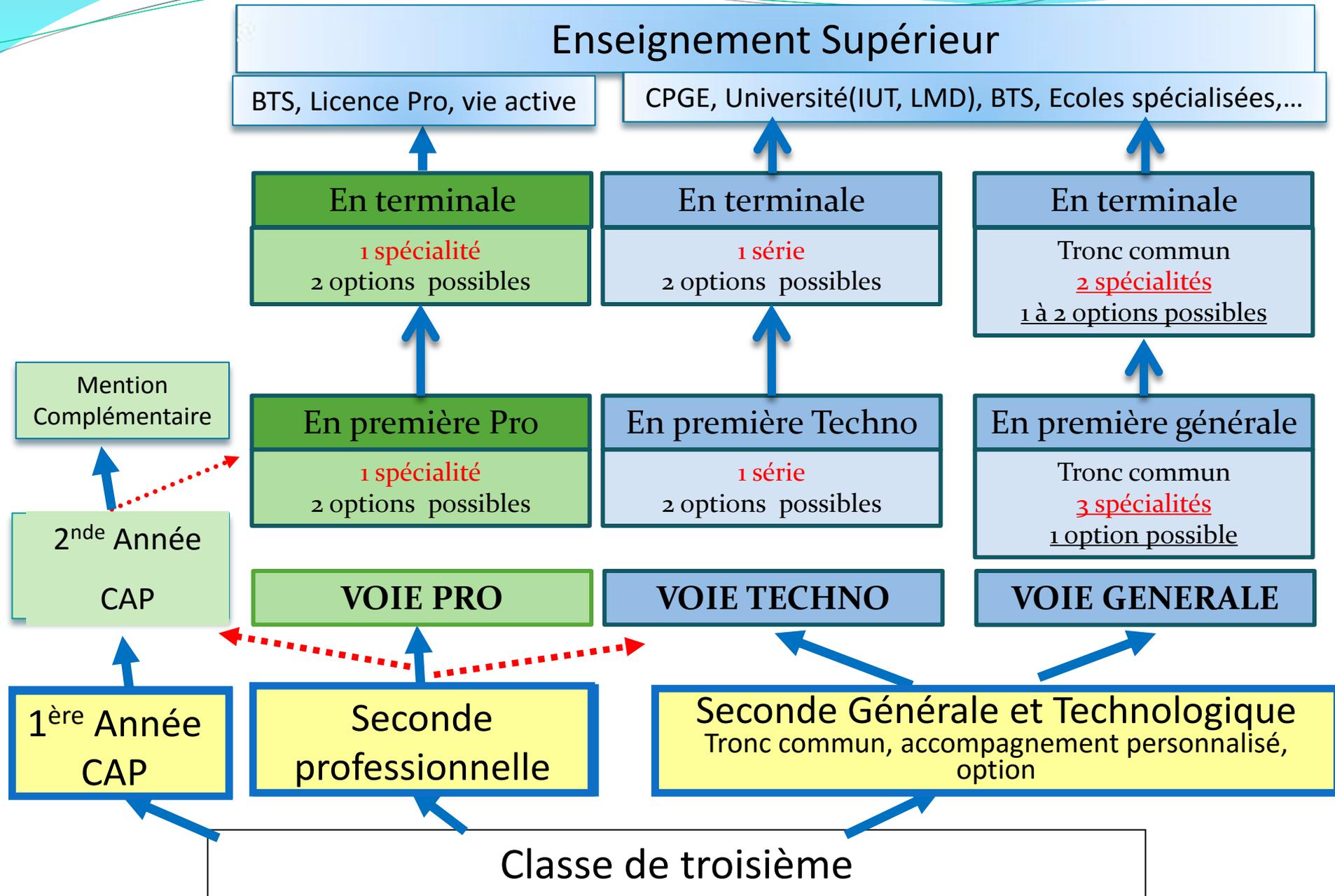
- Quel bac ?, les options ? Les spécialités etc...



Un établissement :

- Importance du projet éducatif, du lieu de vie etc...

Après la troisième





Le Lycée d'enseignement général et technologique

La seconde générale et technologique



Une année de **transition** entre le collège et le lycée,



Une année qui prépare au choix d'orientation d'une voie générale ou technologique



La seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Tronc commun
26 h élève

Acc/Pers
1 h30

1 Option
1 h30 à
6 h

Français

Histoire Géographie

LVA et LVB

Mathématiques

Physique chimie

SVT

EPS

EMC

Sciences
numériques et
technologie

SES

ORIENTATION

Enseignement
général

Enseignement
technologique

La classe de 2^{nde} générale et technologique

Enseignements communs	
Français	4 H
Histoire-géographie	3 H
Langue vivante A et Langue vivante B	5 H 30
Sciences économiques et sociales	1 H 30
Mathématiques	4H
Physique-chimie	3 H
Sciences. de la vie et de la Terre	1 H 30
Education physique et sportive	2 H
Enseignement moral et civique	0 H 30
Sciences numériques et technologies	1 H30

La classe de 2^{nde} générale et technologique

Accompagnement personnalisé (c)	
Education au choix de l'orientation :	54 H/an
Heures de vie de classe	10 H/an

Un enseignement général optionnel au choix parmi :

- latin, grec, langue vivante C, arts, EPS, arts du cirque	De 3h à 6h
--	------------

Un enseignement technologique optionnel au choix parmi :

- Management et gestion, Santé et social, biotechnologies, sciences et laboratoire, sciences de l'ingénieur, création et innovations technologiques, création et culture design, culture et pratique de la danse , musique ou théâtre	1h30 à 6h
---	-----------



Première et terminale de la voie générale

Première et terminale générale

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Tronc commun
15 h élève

Spécialités

Acc/
pers

1 option
et une
seconde
possible
en
terminale

(l'option
LCA peut
être prise
en plus)

Français ou
philosophie

Histoire Géographie

LVA et LVB

Enseignement
scientifique

EPS

EMC

3 spé en 1^e

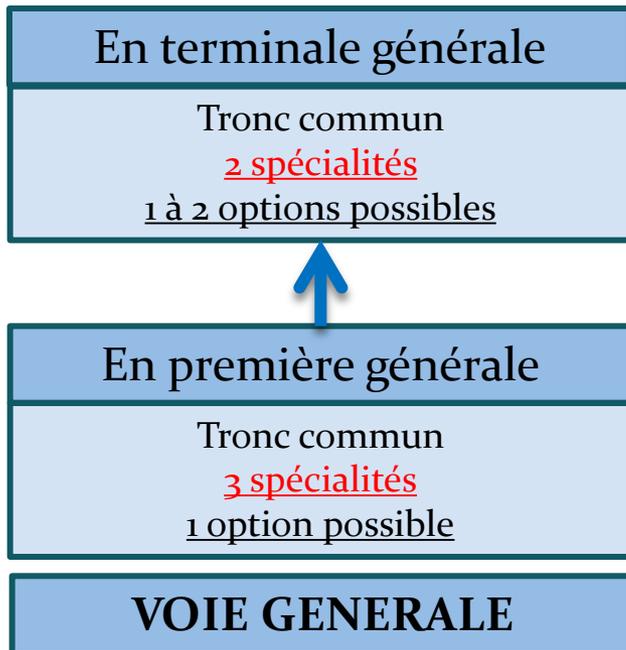
2 spé en
terminale
de 6h

Acc orientation

La première et la terminale en voie générale

Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français (en première seulement) : 4 h
- Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
- Histoire géographie : 3 h
- Langue vivante A et langue vivante B : 4h30 (en première) 4h (en terminale)
- Enseignement scientifique : 2 h
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles



Les spécialités

■ Les lycées proposeront des combinaisons de **3 spécialités en 1^{ère} et deux (parmi les trois) en terminale** :

- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

Les options

Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :

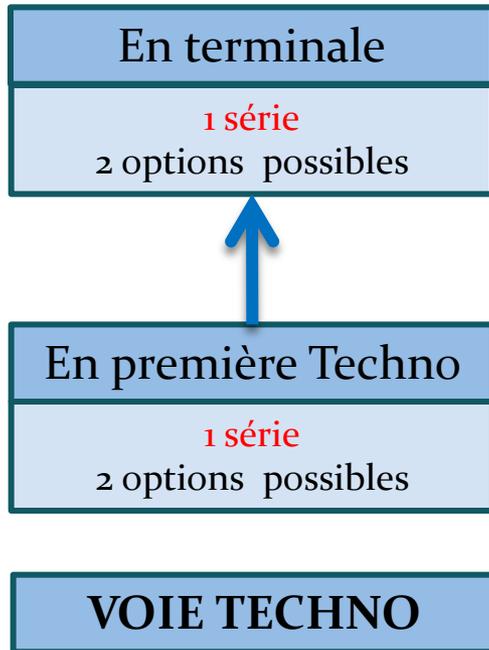
- En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
 - LV C
 - Arts,
 - Education physique et sportive
 - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option),
 - Langue des signes française

- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale



Première et terminale de la voie technologique

La première et la terminale de la voie technologique



Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français (en première seulement) : 3 h
- Philosophie (en terminale seulement) : 2 h
- Histoire géographie : 1 h30
- Mathématiques : 3h
- Langue vivante A et langue vivante B : 4h
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

+ Les enseignements de spécialité correspondant à chaque série :
3 en première et 2 en terminale (entre 14 et 18 heures en tout)

La première et la terminale de la voie technologique

- L'organisation en séries est maintenue
 - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
 - STL : Sciences et technologies de laboratoire
 - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
 - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 - STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
 - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
 - TMD : Techniques de la musique et de la danse
 - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

La première et la terminale de la voie technologique

- Des enseignements optionnels :
 - En première et en terminale les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :
 - Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
 - Arts,
 - Education physique et sportive,
 - Langue des signes française



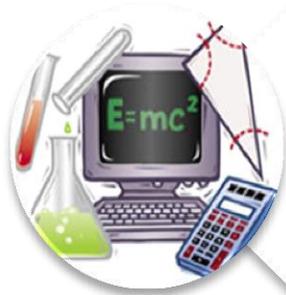
Le lycée professionnel

Les C.A.P & baccalauréats Professionnels



- Enseignement concret en relation avec l'entreprise et ses métiers
- Des possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle
- **Le C.A.P** conduit prioritairement à la vie active mais il existe des passerelles vers le bac pro.
- **Le baccalauréat professionnel** a pour finalité l'insertion dans la vie active, mais il permet la poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (BTS).
- Sous statut scolaire ou par apprentissage

Les C.A.P & baccalauréats Professionnels



Enseignement général : français, mathématiques, histoire-géographie, langue vivante, eps , emc... (33% de l'emploi du temps)



Enseignements professionnels spécifiques à la spécialité du baccalauréat (42% de l'emploi du temps).



Des périodes de **formation en entreprise** (25 % de l'emploi du temps annuel 12 à 14 semaines pour les CAP et entre 18 et 22 en bac pro).

Le CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles



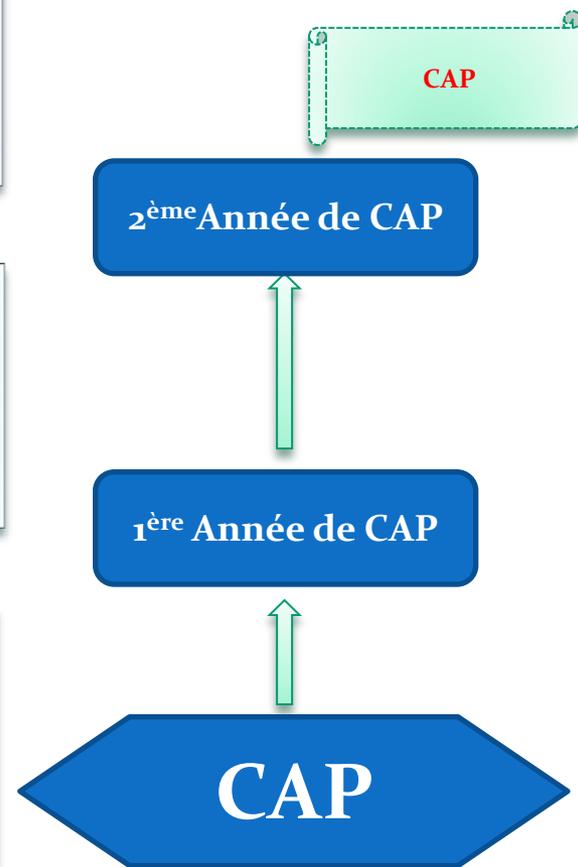
Durée : 2 ans d'études après la 3^{ème}



Objectif : se former à un métier (environ 200 spécialités).



Et après : vie active, formation complémentaire en un an (mention complémentaire), Baccalauréat Professionnel.



Le baccalauréat professionnel



Durée : 3 ans d'études après la 3^{ème}



Objectif : se former à un métier : près de 80 spécialités différentes (tertiaire, industriel et agricole)



Et après : vie active ou poursuite d'études en enseignement supérieur (BTS)

Baccalauréat
professionnel

Terminale
professionnelle

1^{ère}
professionnelle

2^{nde}
professionnelle

Bac pro

La seconde professionnelle organisée par famille de métiers

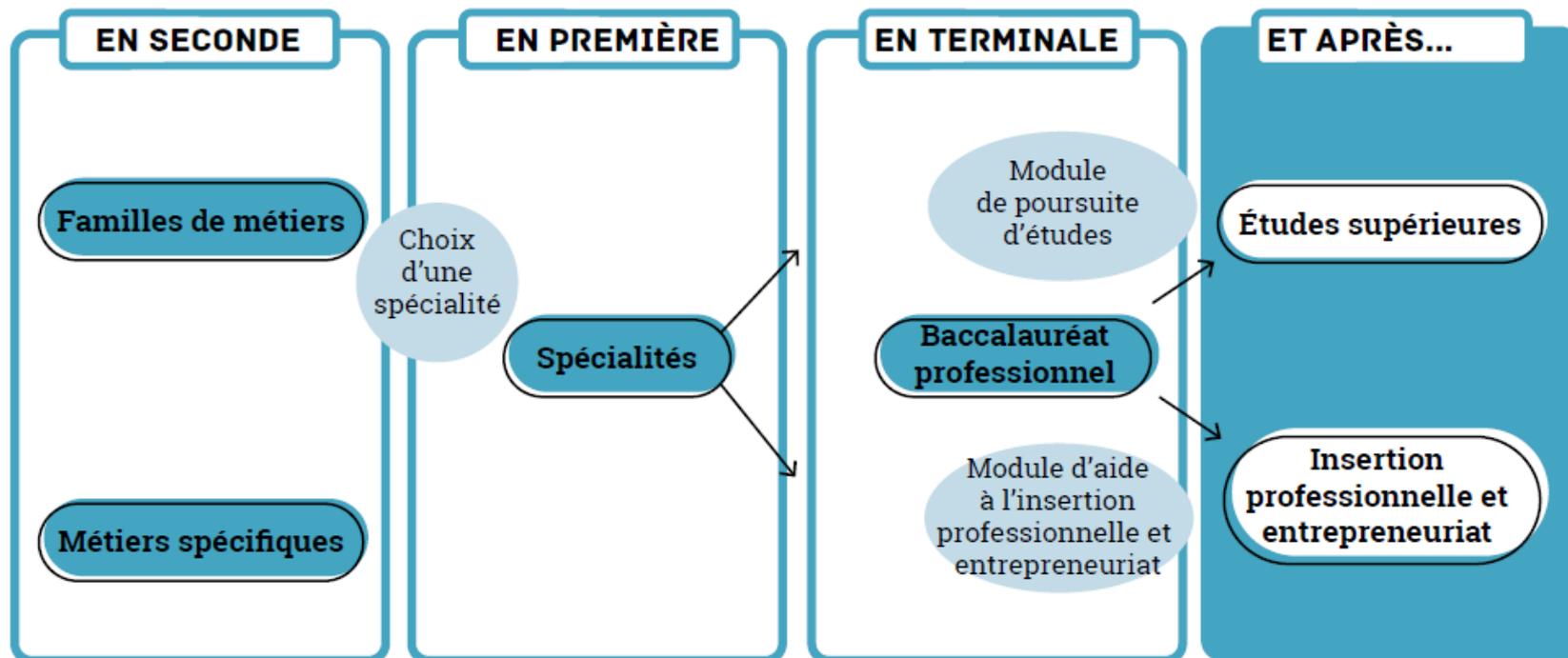
La réforme de la voie professionnelle prévoit le regroupement progressif des spécialités de bac professionnel par **familles de métiers en seconde**. (jusqu'à 14 familles en 2021)

A ce jour **9 familles de métiers** sont proposées en seconde:

- **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics**
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**
- **Métiers de la relation client**
- **Métiers des industries graphiques et de la communication**
- **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**
- **Métiers de l'alimentation**
- **Métiers de la beauté et du bien être**
- **Métiers de l'aéronautique**
- **Métiers de l'hôtellerie- restauration**

Structure du baccalauréat professionnel

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Mixité des parcours et des publics dès la première

Pour continuer à se renseigner

- Sur le lycée :

quandjepasselebac.education.fr

- Sur la seconde générale et technologique :

secondes-premieres2019-2020.fr

- Sur la voie professionnelle :

onisep.fr/voie-pro